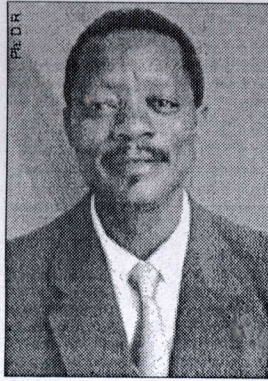


Dénouement de la fronde sociale

La Cgtb interpelle le président Kérékou

La Confédération générale des travailleurs du Bénin (Cgtb), interpelle le Chef de l'Etat sur les négociations syndicalistes-gouvernement en vue de dénouer la crise sociale qui persiste dans notre pays. C'est à travers une lettre ouverte signée du Secrétaire général adjoint de la Confédération, M. Michel Codjo Kissi.



Pascal Todjinou Sg/Cgtb

"La crise sociale perdure. Des gestes forts sont attendus du gouvernement, notamment le respect des engagements et des actes concrets en rapport avec les préoccupations des travailleurs pour désamorcer cette crise sociale", constate le signataire de la lettre ouverte adressée au Chef de l'Etat. Il rappelle le non respect des engagements pris par les membres du gouvernement au terme de plusieurs semaines de négociations entre les deux parties le mois dernier. Le

relevé des conclusions de ces négociations, signé le 22 novembre dernier, indique que le gouvernement prend le 30 novembre 2004 au plus tard, un décret d'application de l'article 34 de la loi n°2003-23 du 26 décembre 2003 portant loi de finances de 2004. Ledit décret

relatif à l'abrogation de l'article 25 de la loi des finances de 1987 et son application, indique la lettre, permettra au gouvernement de rembourser aux travailleurs ce qu'il leur doit. Les responsables de la Cgtb notent avec amertume que deux semaines après le délai convenu, le décret en question n'est toujours pas intervenu. Par rapport à tout cela, la Cgtb avertit que le moment n'est plus à une certaine désinvolture qui n'a pas permis de mettre en œuvre les principales conclusions du 28 novembre 2003 et que la suspension provisoire d'un mouvement de grève n'en est pas la fin. " Bien évidemment, c'est le gouvernement qui sera tenu pour responsable de ce qui découlera de la prolongation de la situation présente ", indique la lettre ouverte.

Henri AGLETE

Retard dans le vote de la loi pour les contractuels

Sit-in des enseignants hier à P/N

Les enseignants contractuels de l'Etat ont organisé un sit-in au palais des gouverneurs hier à Porto-Novo, pour exiger le vote de la loi modificative de la loi 86-013 du 26 février 1986 en procédure d'urgence. Ils ont été reçus par le 2e vice-président, l'honorable Eustache Akpovi.

fait savoir que les députés ont trop attendu pour légiférer sur cette question et cela laisse croire qu'ils sont de connivence avec le gouvernement pour ne pas donner un cadre juridique d'emploi aux contractuels. Le 2e vice-président qui a reçu les manifestants, les a rassurés.

Le vote de la loi modificative de la loi 86-013 du 26 février 1986 portant statut général des agents permanents de l'Etat en procédure d'urgence était le motif du sit-in organisé ce mercredi au palais des gouverneurs par les enseignants contractuels de l'Etat. Pour la circonstance, ils ont été appuyés par toutes les composantes de la Confédération générale des travailleurs du Bénin (Cgtb) de Gaston Azoua.

"Le problème que vous étiez en train d'évoquer et que vous continuez à évoquer et qui est relatif au problème de l'emploi contractuel soit résolu. Nous vous donnons la garantie que le parlement n'est pas de connivence avec le gouvernement sur ce point. Et la preuve, c'est que le gouvernement a déjà fait preuve de conscience en envoyant ce décret de transmission de la loi à l'Assemblée nationale." a-t-il expliqué.

Dans leur motion, les enseignants contractuels ont

Vincent LEZINME (Correspondant Ouémé/Plateau)

Pour la sauvegarde des intérêts des consommateurs

La Ldcb initie le "Guide des consommateurs"

La Ligue pour la défense des consommateurs du Bénin (Ldcb) se prépare à mettre très prochainement au service des consommateurs béninois, le "Guide des consommateurs".

au cours de sa conférence de presse. Pour ce dernier, l'heure est favorable aux commerçants de déverser sur le marché différents types de produits périssables susceptibles d'affecter l'organisme des populations. D'où l'importance, dit-il, du "Guide des consommateurs" afin d'assister les consommateurs dans le choix des produits alimentaires et autres.

inter-réseaux ne se traduit pas encore dans les faits en dépit de la réduction sensible des coûts de communication.

S'agissant de la qualité des soins de santé dont bénéficie la population, le président de la Ligue estime que des efforts restent à faire. Il convie par ailleurs les consommateurs à se procurer les produits pharmaceutiques sous nom générique, à défaut de se diriger vers les pharmacies."

Dans le domaine des Gsm, M. Romain Abilé Houéhou a dit que le service de la messagerie

Serge-David ZOUEME

Formation des artistes par le Mades

Pour une professionnalisation des créateurs d'œuvres de l'esprit

La mutuelle des artistes pour le développement et la solidarité organise depuis hier, à l'Institut de Développement et d'Echanges Endogènes (IDEE) de Ouidah, un séminaire de formation à l'intention des artistes. Il s'agit de réfléchir sur les stratégies de promotion de l'artiste pour sa professionnalisation.

amener les artistes béninois à se prendre réellement en charge. Ce séminaire, a-t-il précisé, sera axé sur l'environnement juridique et socio-économique de l'artiste au Bénin et la professionnalisation du métier d'artiste pour une meilleure compétitivité. Honorat Aguessy, parrain du séminaire, a salué l'initiative des artistes. Il les a invités à assumer leurs responsabilités avec détermination et perspicacité. Jean Marie Houngbo, le représentant de l'Adex/Fafp a conseillé que les artistes à se prennent en charge. Magloire Ahéhinnou, le représentant de la Faaben a convié les artistes à taire leurs conflits d'attributions et à s'engager au respect des textes élaborés par eux-mêmes. Marcel Orou Fico, conseiller technique à la culture du ministre Dohou, a expliqué la nécessité pour les créateurs d'œuvres de l'esprit de mériter le nom d'Artiste en travaillant à leur professionnalisation.

Ce séminaire de formation de 48 heures organisé par la Mutuelle des artistes pour le développement et la solidarité (Mades) est appuyé par l'Association de développement des exportateurs (Adex) et le Fonds d'appui à frais partagés (Fafp). Amoussou Jean Paul Alias "Oncle Bazar", président du Mades, a témoigné que l'une des priorités des multiples objectifs identifiés est de permettre à l'artiste de rompre avec cette scandaleuse gestion du quotidien et cette avilissante crainte permanente du lendemain. Il a expliqué que le Mades a été créé pour

G.H.S.

Appropriation des Omd

L'Ong "Sœurs unies à l'œuvre" implique la société civile

Dans le but de mettre en œuvre des stratégies pour un suivi approprié des Objectifs du millénaire pour le développement (Omd), l'Ong "Sœurs unies à l'œuvre" a initié, avec l'appui financier et matériel de la Svo et du Pnud, un atelier de formation sur le Dsrp et les Omd au profit des membres du comité technique composé des organisations de la société civile (Osc) que sont : Wildaf, Rifongabé, Cao, Grapad et le Réseau jeune Glégbenou. C'est le siège de la Cgtb sis à Xwlocodji qui a servi de cadre, le mercredi dernier, au déroulement de cette formation.

signataires des Omd. Il s'agit de : réduire de moitié la proportion des populations vivant en dessous du seuil de la pauvreté et souffrant de la faim ; assurer aux enfants une éducation primaire ; promouvoir l'égalité des sexes...etc

Abel K. AHOUANNOU

Renforcement du cadre macro-économique à moyen terme ; développement du capital humain et gestion de l'environnement ; renforcement de la bonne gouvernance et des capacités institutionnelles ; promotion de l'emploi durable et renforcement des capacités des pauvres à participer au processus de décision " tels sont les sujets sur lesquels vont échanger participants à la formation. Cette formation leur permettra de s'imprégner des réalités et d'appréhender les axes et les priorités de la stratégie de réduction de la pauvreté, les objectifs, les cibles et les indicateurs tels que prévus dans le Dsrp. Après s'être familiarisés avec le contenu du Dsrp et des Omd, les membres du comité

technique auront comme tâche : faire ressortir les éléments de cohérence entre Omd et Dsrp ; identifier les éléments des mécanismes de suivi du Dsrp ; ressortir la place et le rôle des Osc dans ces mécanismes tels que prévus dans le Dsrp et faire au besoin des propositions d'amélioration ; faire des propositions de critères de choix des Osc pour le suivi de la mise en œuvre des Omd. Au cours de la cérémonie d'ouverture, la directrice exécutive Mme Huguette Aklogan a confié que les Osc béninoises ont décidé désormais d'appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation des Omd. Le représentant du Pnud, M.Pierre Kouhèvi a rappelé à l'assistance les objectifs fixés par les Etats

Séminaire à l'intention des députés

L'Accord Acp-Ue au centre des débats

Les députés ont suivi hier mercredi 15 décembre 2004 au palais des gouverneurs à Porto-Novo, un séminaire sur le thème : " Rôle des députés dans la mise en œuvre des trois piliers de l'Accord Acp-Ue de Cotonou ". Ce séminaire est organisé par l'Assemblée nationale, en collaboration avec la cellule d'analyse des politiques de développement de l'Assemblée nationale et le soutien financier de la Fondation Friedrich Ebert.

Informers les députés et renforcer leurs capacités d'appropriation des différents mécanismes de l'Accord Acp-Ue de Cotonou. Voilà l'objectif du séminaire qui a réuni les députés hier. Cinq communications étaient à l'agenda de ce séminaire. Il y a entre autres, le rappel historique des relations de coopération entre les pays Acp et l'Ue ; le dialogue

politique, les négociations régionales et la coopération commerciale. Toutes ces communications ont été suivies de débats que les participants ont trouvé très riches.

Les communicateurs ont montré que le climat dans lequel les négociations et tractations qui ont conduit à la signature à Cotonou, le 23 juin 2000 du nouvel Accord de partenariat entre les 77 pays

AcP et les 15 pays européens était caractérisé par l'échec des accords de Lomé, la fin de la guerre froide, les tentatives de définition d'un agenda international pour le développement et l'évolution de l'espace européen avec la signature du Traité de Maastricht. D'où la nécessité pour les députés de participer aux négociations au sein des délégations gouvernementales. Il faut noter que les trois piliers de l'Accord Acp-Ue sont la dimension politique, les stratégies de développement et la coopération économique et sociale.

Vincent LEZINME (Correspondant Ouémé/Plateau)